Trame du mémoire technique

1. **Organisation générale et moyens de l'entreprise pour la réalisation des prestations** (10 points)
   1. Organisation générale de l’entreprise : présentation d’un organigramme de l’entreprise, indiquant les fonctions de production et support. (2 points)
   2. Moyens humains de l’entreprise pour la réalisation des prestations : personnels mobilisables (techniciens et responsable en charge du marché) avec indication de leurs principales qualifications et formations en lien avec l’objet du marché (7 points)
   3. Moyens matériels de l’entreprise pour la réalisation des prestations, en propre ou en location (1 point)
2. **Ecoconception des matériels et provenance des matériaux – présentation de la plus-value environnementale des matériaux/matériels éco labellisés par rapport au descriptif et à la réglementation en vigueur** (5 points)

Cf. article 1.6 du CCTP.

Présentation d’un tableau synthétique des matériels et matériaux, avec indication de la provenance des principales familles d’équipements (indication des fournisseurs). (2 points)

Mise en avant (dans le tableau synthétique) des matériels ayant une plus-value environnementale (référence à des labels, …). (3 points)

1. **Mesures d’hygiène et de prévention des accidents** (3 points)

Dispositions prises par le candidat pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs sur le chantier

1. **Réactivité : modalités et processus de prise en compte des demandes de devis / Processus et délai pour la prise en compte des commandes et leur exécution** (7 points)
   1. Description des modalités de prise en compte des demandes de devis (point de contact, délai, …) (2 points)
   2. Méthodologie mise en œuvre pour la réactivité dans la prise en compte des commandes urgentes pour la réalisation des travaux sous 1 mois maximum (2 points)
   3. Description des outils de planification des travaux, à programmer dans les 6 à 24 mois, pour assurer un suivi des prestations sur tous les sites de la Base de Défense. (3 points)
2. **Recyclage et valorisation des déchets – Trame SOGED à compléter** (5 points)

Le mémoire technique du candidat ne doit pas excéder 30 pages, annexes et SOGED inclus. Les pages en sus ne seront pas étudiées pour le jugement de l’offre.